



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT**

**DE L'ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE ET DE THEATRE DE HAUTE-SAONE**

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2023

Date de la convocation : 10 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : 25

L'An Deux Mil Vingt-trois, le 20 novembre, le Comité Syndical s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Madame Isabelle ARNOULD.

**Etaient présents :**

**En présentiel**

Isabelle ARNOULD, Emmanuel ARNOULD, Patricia FASSETNET, Sophie ROMARY-GROSJEAN, Michel TOURNIER,

**En visio :**

Martine BAVARD, Dominique DIDIER, Eric FLEURY, Claudie GAUTHIER, Bruno MACHARD, Maryline MANTION, Joël MONGIN, Christiane OUDOT,

**Pouvoirs :**

Nicolas PLANCHON à Isabelle ARNOULD et Guillaume GERMAIN à Michel TOURNIER,

**Etaient excusés :**

Vincent BALLOT, Jean-Marie BERTIN, Corinne BONNARD, Isabelle BOUCLANS, Marie-Claire FAIVRE, Sophie LARUE BOLIS, Dominique PERILLOUX, Didier PIERRE, Hervé PULICANI, Bertrand REZARD,

**DELIBERATION 2023-38 : approbation du Procès-Verbal du Comité syndical  
du 9 Octobre 2023**

Vu l'article 33 du règlement intérieur du Comité syndical,

Le Procès-Verbal de la séance du 9 Octobre a été adressé aux membres du Comité syndical le 10 novembre 2023 en complément des convocations au présent Comité syndical.

Après en avoir délibéré et procédé au vote, le Comité syndical décide à l'unanimité, d'approuver le procès-verbal du Comité syndical du 9 octobre 2023.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET ANNEE CI-DESSUS.

La Présidente,

Isabelle ARNOULD

La Présidente certifie sous sa signature la validité de la présente délibération, en ce qui concerne le département de Haute-Saône  
- réception en Préfecture le .....  
- publié sous forme électronique sur le site internet de l'EdMT  
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Vesoul, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

